

PROGRAMME INTERNATIONAL DE RÉSIDENCE À STUTTGART

CE PROGRAMME D'ÉCHANGE PERMET CHAQUE ANNÉE À DEUX ARTISTES DE BÉNÉFICIER D'UNE BOURSE DE SÉJOUR ET UNE BOURSE DE PRODUCTION.

UN.E ARTISTE ALLEMAND.E VIENT RÉSIDER À ART3, UN.E ARTISTE FRANÇAIS.E SÉJOURNE À STUTTGART ACCUEILLI.E PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DE STUTTGART.

LA RÉSIDENCE DONNE LIEU AU FINANCEMENT D'UN PROJET EN COLLABORATION AVEC LA STRUCTURE D'ACCUEIL.

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- RÉSIDER EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, OU AVOIR FAIT SES ÉTUDES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES*,
 - AVOIR MOINS DE 40 ANS,
 - FAIRE PARVENIR UN DOSSIER ARTISTIQUE NUMÉRIQUE QUI DOIT COMPRENDRE :
 - 10-20 IMAGES DU TRAVAIL RÉCENT,
 - UN AVANT-PROJET ET UN CV ACTUALISÉ,
 - UNE REVUE DE PRESSE, TEXTES.
 - LES DOCUMENTS DOIVENT COMPORTER VOTRE PRÉNOM ET NOM ET NOUS PARVENIR AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2021.
- À ENVOYER À CONTACT@ART-3.ORG
(OBJET : CANDIDATURE STUTTGART)

DURÉE :

- 3 MOIS : FÉVRIER - MARS - AVRIL.

ALLOCATION :

- 3 000 €

LOGEMENT :

- MISE À DISPOSITION D'UN STUDIO À LA KUNSTSTIFTUNG BADEN-WÜRTTEMBERG GMBH.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ARTISTE :

- VOYAGES, NOURRITURE, TÉLÉPHONE.

LA PÉRIODE DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER EST DÉFINIE EN ACCORD AVEC LA STRUCTURE PARTENAIRE ET LES MODALITÉS DE L'ÉCHANGE SONT FIXÉES PAR UNE CONVENTION.

art 3
art contemporain
résidences production diffusion

8, rue Sabaterie
F - 26 000 Valence
téléphone +33 (0)4 75 44 60 37
contact@art-3.org
www.art-3.org

* CURSUS SCOLAIRE SUPÉRIEUR

LE PROGRAMME D'ÉCHANGES EST DESTINÉ À DES ARTISTES PLASTICIENS ENTRE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE MINISTERIUM FÜR WISSENSCHAFT, FORSCHUNG UND KUNST BADEN-WÜRTTEMBERG, COORDONNÉ PAR ART3 EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS DE STUTTGART.